INTERCOMITES

**Samedi 30 mars 2024**

**Mer (41)**

**RAPPORT DELEGUE DE LIGUE – Fabien CHAPELLE**

**Présence : Samedi 30 mars de 8h45 à 18h00**

|  |  |
| --- | --- |
| **Table des juge-arbitres** | **RAS** |

* Juge Arbitre Principal : **Eric DUBEROS**
* Juge Arbitre gérant GIRPE : **Maxime ORGEBIN**
* Responsable des Arbitres : **Philippe LEBON**

**Juges arbitres de travées**:

* Alexis BOISSIERE
* Gilles FORHAN
* Mickaël MANDARD
* Cathy NEILZ

Une partie des frais (JA1 et AR) sont à la charge de l’organisateur avant prise en charge ligue. Cela occasionne une dépense importante par le club organisateur.

|  |  |
| --- | --- |
| **Déroulement de la compétition** | **RAS – Horaires respectés malgré le retard au lancement** |

8 tableaux :

* Benjamins.
* Benjamines.
* Minimes garçons.
* Minimes filles.
* Cadets.
* Cadettes.
* Junior garçons.
* Junior filles.

Challenge général.

1 junior fille du comité du cher absente (le comité du cher a complété son équipe junior fille par une cadette, ce qui a créé une équipe cadette incomplète).

Tour 1 : Cher vs Loir et Cher // Loiret vs Indre

Tour 2 : Eure et Loir vs Indre // Loiret vs Cher

Tour 3 : Cher vs Indre // Eure et Loir vs Loir et Cher

Tour 4 : Eure et Loir vs Cher // Loiret vs Loir et Cher

Tour 5 : Eure et Loir vs Loiret // Loir et Cher vs Indre

Retard de 15 minutes au départ dans la salle 1 et de 30 minutes dans la salle 2. Cause : problème informatique.

Victoire du comité du **Loiret** devant le comité du **Loir-et-Cher (2ème)** et le comité d’**Eure-et-Loir (3ème)**.

|  |  |
| --- | --- |
| **Organisation générale** | **Excellente** |

Très bon accueil des organisateurs.

32 tables dédiées à la compétition dans deux salles.

Horaires respectés.

Conditions de jeu : très bonne.

Buvette à disposition des participants. Une remarque d’une délégation sur l’absence de formule cette année. Ceci a causé un surcoût important (une centaine d’euros) pour sa délégation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Sportif** | **Excellent** |

Tables :

* 32 Butterfly

Balles utilisées : Butterfly blanches \*\*\* S40+ neuves mises à disposition par la Ligue. *Manque de balles fournies par la ligue (36 balles pour 32 balles). Nécessité de faire appel aux balles du club organisateur.*

Mise à disposition des tableaux et résultats via un Google Drive accessible depuis le site de la Ligue. Présence d’un QRCode dans la salle permettant un accès direct au Google Drive, évitant l’impression inutile de papier. *Plusieurs personnes n’ont pas pu suivre les résultats car ils n’ont pas réussi à relier leur téléphone à un compte Microsoft 365.*

Arbitrage : 20 AR sur les 24 demandés. Ceci n’a pas gêné à la réalisation de la compétition car une délégation par tour n’avait pas de rencontres à jouer.

3 cartons jaunes ont été distribués.

Le comité du cher a inscrit une benjamine ayant une licence loisir pour la compétition.

|  |  |
| --- | --- |
| **Retour des délégations** |  |

Retour du comité du cher :

* Lorsque c’était sur 2 jours, il y avait une meilleure ambiance dans la salle.
* Regret de l’absence des meilleurs joueurs de la ligue.
* L’absence du comité d’Indre-et-Loire occasionne une perte d’intérêt.
* Points positifs : accueil et organisation du club organisateur et table des JA opérationnelle.

Retour du comité d’Eure-et-Loir :

* Réfléchit sur l’intérêt de conserver les juniors (voire les cadets) à remplacer par les poussins.
* Absence du comité d’Indre-et-Loire regrettable.
* Comité du Loiret sans ses meilleurs joueurs.

Retour du comité de l’Indre :

* Manque d’ambiance, de peps.
* Les modifications du règlement ont « cassé » l’ambiance.
* Difficulté organisationnelle liée au transport.
* Niveau : absence des meilleurs juniors du comité 36.
* Points positifs : Les licenciés de l’Indre aiment venir à cette épreuve. Cela permet une découverte de la compétition régionale pour les joueurs de niveau départemental. Organisation et JA : RAS.

Retour du comité du Loir-et-Cher :

* Réponse des sélections à rendre trop tôt dans la saison. Date limite à revoir.
* Manque d’informations sur le pointage dans le règlement.
* Responsable de la délégation en difficulté pour créer sa sélection dans les délais impartis avec des relances régulièrement du JA (beaucoup de pression ressentie).
* Formule qui plaît. POT apprécié (tous jouent dans la même salle).
* Organisation : RAS.

Retour du comité du Loiret :

* Manque d’ambiance.
* Compétition trop hétérogène en termes de niveau.
* Equipe contente d’être présente.
* Organisation, JA : RAS.

Retour du JA :

* Remise des compositions d’équipe 3 semaines avant la compétition.
* Blocage de l’ordre des rencontres une semaine avant la date de la compétition. Lorsque le blocage de l’ordre des rencontres est effectif, modification de la sélection uniquement sur motif valable (une personne s’est désistée car la compétition n’était finalement pas compatible avec ses cours à la faculté de médecine).

|  |  |
| --- | --- |
| **Représentation et protocole** | **RAS** |

Présence de M ROBIN Vincent, maire de Mer, et de M SERNA Renaud, adjoint aux sports de la ville de Mer de 12h00 à 13h00.

Présence de Fabien CHAPELLE, délégué de Ligue sur cette manifestation, de 8h45 à 18h00.

Présents pour le protocole :

* Laurent BOISGARD (président club organisateur)
* Eric DUBEROS (JA de la compétition).
* Stéphane TABILLON (président du club de Châteauneuf TT).
* Stéphane OLLIVIER (président du CD 28).
* Cathy NEILZ (JA de travée).
* Mickaël MANDARD (président de la CDA 41).
* Jean-Marc GUIMONT (bénévole de l’AMO Mer).
* Philippe LEBON (JA responsable des arbitres)
* Fabien CHAPELLE (délégué de Ligue).

|  |  |
| --- | --- |
| **CONCLUSIONS** | **Excellente organisation** |

Très bonne organisation de la part du club de l’AMO Mer.

Félicitations à la table des JA qui ont réussi à accomplir l’épreuve dans le timing annoncé malgré le retard initial.